

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 décembre 2017

OBJET :

**Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité
du service public d'élimination des déchets**

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n°26

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2224-5) et au décret d'application N° 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2016 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils municipaux respectifs.

L'année 2016 a été marquée par les événements suivants :

- la part des déchets recyclés s'est améliorée (collecte sélective +2,4 % ; déchetterie +9,5 % ; textile + 44,4 %) ;
- le tonnage des ordures ménagères non recyclées a diminué pour atteindre 70 716 tonnes (-2,7 % par rapport à 2015) ;
- la mise en place progressive des bennes meubles dans les déchetteries a permis la collecte de 800 tonnes de mobilier supplémentaires, pour atteindre 2 146 tonnes transportées et traitées par l'éco organisme « écomobilier », sans désormais aucun coût pour le Grand Nancy ;
- les déchets verts ne sont plus tolérés avec les ordures ménagères depuis le 1^{er} janvier 2016 ; ce qui a contribué à la baisse du tonnage des ordures ménagères non recyclées (les déchets verts sont désormais soit broyés ou compostés dans les jardins soit apportés en déchetterie, 1 716 tonnes supplémentaires en déchetterie) ;

La prévention à la source

La Métropole a engagé en 2016 la révision de son Programme Local de Prévention des déchets (PLP) en mettant en place une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi composée de 10 élus métropolitains et de 10 structures du territoire.

Le Grand Nancy a poursuivi en 2016 son programme de prévention et de réduction des déchets à la source dont les principaux éléments sont :

- la réduction des biodéchets (compostage, paillage, lutte contre le gaspillage alimentaire) ;
- promotion du réemploi et de la réparation ;
- promotion de l'éco-consommation ;

La collecte des déchets

La fréquence de collecte, sur le territoire de la Ville, est de deux fois par semaine avec une seule collecte hebdomadaire des emballages ménagers.

Le tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées (70 716 tonnes) est en diminution par rapport à 2015 (- 2,72 %). La collecte sélective augmente légèrement (16 579 tonnes, +2,4 %).

Le nombre d'équipements pour la collecte en apport volontaire a progressé sur l'ensemble de l'agglomération.

Le tonnage collecté en déchetteries (38 096 tonnes) est en augmentation par rapport à 2015 (+ 9,51 %).

Les professionnels de l'agglomération ont accès aux déchetteries de Nancy, Ludres et Maxéville moyennant une participation financière.

Au total, ce sont 129 633 tonnes de déchets qui ont été collectés en 2016, soit une hausse de 1,95 % par rapport à 2015.

Le traitement des déchets

Les déchets collectés sont valorisés par :

- la valorisation énergétique (incinération) : 59 % des tonnages traités ;
- la valorisation matière : 29 % des tonnages traités (17 % issus de recyclage des matériaux des déchetteries, 12 % du recyclage de la collecte sélective) ;
- l'enfouissement : il représente 12 % des tonnages traités.

La communication

Le Grand Nancy a poursuivi ses activités visant à informer et sensibiliser les usagers à la prévention et au tri des déchets, notamment via :

- la Maison de l'Habitat et du Développement Durable qui a un rôle essentiel en matière de communication par l'accueil physique et téléphonique des usagers (près de 15 000 contacts),
- les ambassadeurs du tri assurent la communication de terrain : animations scolaires, visites du centre de valorisation de Ludres,
- les manifestations publiques organisées par le Grand Nancy (Jardins de Villes-Jardins de vie), par les communes, associations (Fête des plantes, Nature en fête....),

- les supports écrits : plaquettes d'information, les triconteurs de l'Environnement, destinés aux publics scolaires.

Les aspects financiers

Le budget du service s'élève à 27,4 M€ en fonctionnement. Les investissements représentent 1,69 M€ dont 0,72 M€ sont consacrés principalement à la réalisation de travaux relatifs à la collecte des ordures ménagères, à l'entretien des déchetteries et à l'équipement des déchetteries de Nancy et Maxéville, à l'acquisition de conteneurs et bacs spécialisés (0,86 M€), aux études (0,11 M€) et 0,37 M€ au remboursement du capital des emprunts inhérents à la collecte et au traitement des déchets.

La redevance spéciale concerne près de 967 sites pour 540 conventions signées au 31 décembre 2016. Le montant de la redevance spéciale pour l'année 2016 s'élève à 2 584 100 €.

L'accès aux déchetteries des professionnels et communautés de communes a généré une recette de 107 185 €.

Les autres recettes (subventions, vente de matériaux...) s'élèvent à 4 602 075 €. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères diminue en 2016 et atteint 8,26 %.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable à ce rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 14 décembre 2017.

Pour Extrait



Michel BREUILLE,

Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	30 novembre 2017
- Convocation distribuée le :	30 novembre 2017
- Affichage du compte-rendu le :	15 décembre 2017
- Affichage du procès-verbal le :	16 février 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSI
- MME CADET à MME LEDROIT
- MME COLME à M. LAURENT
- M. FRANIATTE à MME DOLATA
- M. HOFFER à M. ROSSIGNON
- M. DI TOMMASO à MME SIMONNET
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME DEVOUGE

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire

